

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Le Conseil Général remporte le Port de Nice

- Actualité - Actualité locale -

Date de mise en ligne : jeudi 11 mai 2006

Description :

Le Conseil Général n'en est pas à son premier port puisque cinq ports de la côte (Cannes, Villefranche-darse, Villefranche-santé, Golfe Juan et Menton) sont déjà gérés par l'institution départementale.

Nice Premium



Ce sera finalement le Conseil Général qui sera aux commandes du Port de Nice, ainsi en a décidé le Préfet de Région, Christian Frémont, en mettant un terme à un mano à mano entre l'instance départementale et celle régionale qui avait posé leur candidature à l'appel d'offre dans le cadre de la loi de décentralisation.

Le Conseil Général n'en est pas à son premier port puisque cinq ports de la côte (Cannes, Villefranche-darse, Villefranche-santé, Golfe Juan et Menton) sont déjà gérés par l'institution départementale.

Ce changement de propriétaire ne bouscule en rien la gestion du port de Nice qui continue d'être assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, gestionnaire du Port de Nice jusqu'à la fin de sa concession en 2027.



Le port de Nice compte à ce jour plus de 130 entreprises employant 1400 personnes dans des secteurs d'activités variés tels que le commerce, la location, la construction et maintenance de bateaux, les activités sportives et le transport maritime qui reste l'une de ses activités phare avec plus d'un million de passagers entre le trafic Corse-Continent et les croisiéristes.

En ce qui concerne le transport de marchandises, ce sont plus de 300 000 tonnes par an qui transite dans la cimenterie niçoise. En ce qui concerne la plaisance, ce sont 24 places grande plaisance et 500 anneaux qui sont proposés aux propriétaires d'embarcations. Plus de la moitié de ses emplacements étant déjà réservés à l'année.

Un nouveau patron pour un nouvel avenir du Port de Nice ? L'avenir nous le dira !